

# Numéros Utiles



## Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson	
Elémentaire.....	05 55 87 23 97
Maternelle.....	05 55 86 00 28
Cantine.....	05 55 86 04 02
Garderie.....	05 55 87 79 49
François Delbary	
Elémentaire.....	05 55 85 31 07
Cantine.....	05 55 85 43 76
Garderie.....	05 55 85 43 76
Collège Anna de Noailles	
Larche.....	05 55 85 30 74



## Equipements Sportifs

Gymnase.....	05 55 86 83 43
Tribunes Foot.....	05 55 86 11 26
Club House.....	05 55 87 07 03
Bernou.....	05 55 84 32 68
Salle Omnisport.....	05 55 88 24 89



## Equipements Culturels

Salle des fêtes.....	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac.....	05 55 86 92 96
Bibliothèque municipale.....	05 55 88 12 70
Mail to : biblio-stpanlarche@wanadoo.fr	
Gratuite et ouverte à tous. Consultation sur place de tous les documents.	
Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS. Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP.	
Réservation possible des ouvrages de la BDP.	
Accueil et conseils : Lundi & jeudi de 16 h à 18 h - Mercredi de 15 h à 18 h	
Mardi et vendredi de 16 h à 19 h - Samedi de 10 h à 12 h.	



## Etablissements Bancaires

La Poste.....	05 55 74 79 70
Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45	
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h	
Distributeur de billets Crédit Agricole	

## Etablissements Publics

Sirtom Déchetterie..... 05 55 87 92 77  
Zone de Vermeil - RN 89 - 19600 Saint-pantaléon-de-Larche  
Nouveaux Horaires 2017 : Ouvert toute la journée du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :  
Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie)  
Prestation du service : 42 /heure.

- Ramassage de vêtements propres.  
Container mis à disposition par l'association Vêt'Aim (derrière le supermarché Utile).

Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ? Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie

- Ramassage de tous vêtements :  
Container mis à disposition par la Croix Rouge à Bernou.



## Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves..... 05 55 86 11 01

## Service de santé

Pharmacie	05 55 86 83 00
Caroline Mazet et Laetitia Hible	
Médecin Sylvie Bouniol.....	05 55 86 80 17
Kinésithérapeute.....	05 55 86 96 60
Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte - Emilie Garnier	
Orthophoniste.....	06 20 76 48 41
Marjolaine Manière (succède à M <sup>me</sup> Pierre Chotar Vasqueur)	
Ostéopathes	
Christian Chotar Vasqueur.....	05 55 86 80 52
Cellia Bachellez.....	07 83 45 21 87
Patrick Doumayrenc (fin de médecine générale).....	05 55 86 02 70
Psychiatre Michelle Belingard.....	05 55 23 82 55
Infirmière.....	09 79 68 81 03
Corinne Mouneyrat	



## Maison de santé du Roc

Infirmières.....	05 55 22 35 87
Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot	
Ostéopathe.....	05 55 22 34 49
Yannick Sarnel	
Pédicure - Podologue.....	07 87 74 17 84
Florian Beaudet	
Sage femme.....	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
Claire Pouget	
Hypnose Humaniste	
Michèle Chevreux (sur RDV).....	06 82 62 31 48
Naturopathe.....	06 95 11 54 13
Jean-Marie Le Maux	

## Maison de santé de Bernou

Infirmiers.....	05 55 85 17 59
Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie	
Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond	
Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires	
Caroline Marchou (sur RDV).....	05 55 87 42 93
Médecins Généralistes.....	05 55 85 31 70
D <sup>r</sup> Olivier Chavanel - D <sup>r</sup> Marie Julie Ceyrat	
D <sup>r</sup> Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)	

## Assistance Sociale

Brigitte Bouchaud - Mairie.....	05 55 86 83 51
Et Centre Médico Social.....	05 19 07 82 66



## Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès.....	05 55 87 81 79
Portage des repas.....	06 86 78 37 03

## Clinique Vétérinaire

D <sup>r</sup> Bernard Eric.....	05 55 85 10 54
Associés :	
D <sup>rs</sup> Dederen Priscilla - Le Bronec Maiwenn	
Meunier Christian.....	05 55 74 37 75

**Association France Alzheimer Corrèze**  
le soutien des associations de famille  
20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive..... 05 55 17 70 76

# SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Bulletin  
Municipal

Flash-Info  
J U I N 2 0 1 8



NUMÉROS



Édito .....	p. 3
Actualités.....	p. 4
Artisans et Commerçants .....	p. 8
Travaux .....	p. 12
Jeunesse .....	p. 18
Environnement.....	p. 20
À savoir.....	p. 23
Expression des Élus.....	p. 24
Vie Associative .....	p. 26
À savoir.....	p. 32
L'Agglo et nous.....	p. 33
État Civil.....	p. 35



## Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ  
Place Général Couloumy - B.P. 01



**Horaires Mairie** Du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
Le samedi matin : 9 h - 12 h



Mairie : **05 55 86 83 51**  
Astreintes : **06 71 61 85 50**

Etat Civil - Recensement militaire - Elections :  
**05 55 86 16 20**



Email : [mairie.st.pantaleon@orange.fr](mailto:mairie.st.pantaleon@orange.fr)



[www.st-pantaleon-larche.correze.net](http://www.st-pantaleon-larche.correze.net)



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon Flash Info - Juin 2018

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche  
Place du Général Couloumy - B.P. 01  
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHÉ  
Tél. : 05 55 86 83 51  
Email : [mairie.st.pantaleon@orange.fr](mailto:mairie.st.pantaleon@orange.fr)  
N° SIREN : 211 922 901  
Directrice de la publication : M<sup>me</sup> Anne-Marie OUMEDJKANE

Mauguin Imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT**  
RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie  
19360 Malemort  
Dépôt légal du 5 décembre 2003  
à I.N.P.I PARIS



L'ÉDITO



Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,



## Cette année 2018 et son budget constituent une étape marquante pour ce mandat 2014/2020

**N**ous avons en effet mis en service le Parc de Lestrade, rénové et mis en accessibilité l'entrée et les vestiaires du Parc des Sports Georges Auger. Ce sont deux étapes marquantes de nos investissements.

2018 sera l'année de création d'un restaurant scolaire à la hauteur des besoins de l'école du bourg, au rez-de-chaussée du Bâtiment Charles Ceyrac.

A l'étage, nous créons un centre culturel adossé à une médiathèque qui est le cœur de notre projet pour la commune avec la création d'une garderie et la mise en accessibilité de l'îlot scolaire du bourg. Mais nous jetons aussi les bases de notre action future avec l'étude d'un Projet d'Aménagement de Bourg (P.A.B) autour de l'école de Bernou.

Malgré les difficultés financières, la commune continue à investir et le fait surtout sans recours à la fiscalité. Aujourd'hui, des hypothèques pèsent sur notre développement.

La suppression de la taxe d'habitation n'est en fait qu'un prélude à une réforme de la fiscalité locale et peut être à l'apparition d'une nouvelle taxe foncière. La deuxième hypothèque la plus importante, constitue aujourd'hui la révision générale du Plan Local de l'Urbanisme (P.L.U). Un changement radical se profile dans la gestion de l'espace. En effet, la commune doit se mettre en cohérence avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement. Nous pouvons les partager.

Il s'agit de lutter contre le mitage urbain et de préserver nos espaces naturels et agricoles.

Nous allons devoir faire face à une réduction de la surface constructible extrêmement importante. Localement, les services de l'état nous ont entendu et ont compris que si nous partageons ces objectifs, il ne fallait pas casser un potentiel de développement qui, sur Saint-Pantaléon-de-Larche, comme sur l'ensemble des communes de la 1<sup>re</sup> couronne de Brive, est susceptible de nuire à l'économie de tout notre bassin d'emplois. Nous avons ainsi pu préserver des espaces pour la construction, ils seront concentrés autour des secteurs déjà bâtis. Nous allons ouvrir des possibilités de rénovation des bâtiments remarquables sur la partie rurale. Cette réduction de la surface constructible ne peut pas être considérée comme une fin en soi. Elle induira vraisemblablement des modifications plus fréquentes, pour s'adapter aux réalités du terrain et aux besoins en terme d'habitat.

Plus que jamais,  
il faudra que les élus se battent  
pour s'adapter aux besoins  
et aux attentes  
de notre population.

*Plus que jamais*



## BUDGET 2018 investissements records

Le Conseil Municipal de Saint-Pantaléon-de-Larche a adopté à l'unanimité un budget 2018 qui s'équilibre au chiffre record de 8,6 millions d'euros.

Le budget principal de la commune s'équilibre à 8 616 814,76 et se répartit en

- Section de fonctionnement .....	5 412 378,74
- Section d'investissement .....	3 204 436,02

### Budget 2018 : 8,6 millions d'euros dont 3,2 millions d'investissements

Le budget 2018 traduit la volonté d'investissement de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Depuis plusieurs années, la municipalité consacre chaque année 325 euros par habitant à l'investissement contre 276 euros par habitant en moyenne départementale. Cette année, la commune consent un effort particulier puisque le montant de dépenses nouvelles passe de 1,2 millions à 2,2 millions d'euros. Elles se concentrent principalement sur la restructuration de l'ensemble polyvalent Charles Ceyrac en centre bourg. Le projet consomme à lui seul, 1,7 millions d'euros pour la restructuration des deux bâtiments, le bâtiment polyvalent et l'ancienne cantine centrale qui a vocation à être transformée en garderie.

“ La commune maintiendra un haut niveau d'investissement sur les routes avec une dotation de près de 300 000 euros, dont 85 000 euros pour les revêtements annuels. ”

## 1<sup>er</sup> mars 2018 CONSEIL MUNICIPAL

- La commune réalisera une opération particulière sur la VC N°12 au niveau des Chanets et des Madeleines. L'enveloppe trottoir verra son montant triplé pour passer à 90 000 euros et devrait concerner le secteur du Roc. Dans la liste des investissements, outre la dotation en Vidéo Projecteur Interactif (V.P.I) pour les écoles, on notera le lancement d'une étude pour le Programme d'Aménagement du Bourg (P.A.B.) de Bernou autour de l'école.
- Dominique Borderolle, 1<sup>er</sup> adjointe en charge des finances a noté que la commune se préparait de longue date à ces investissements majeurs. D'abord, en maîtrisant les charges de gestion courante qui progresse de moins de 1%. Ainsi, le résultat de l'exercice 2017 tenante les 1,6 millions d'euros. Il est ainsi assez semblable à celui d'il y a 2 ans.
- Le désendettement de la commune a donné des résultats spectaculaires puisque l'endettement actuel est de 137 euros par habitant contre 745 euros par habitant au niveau national. C'est ainsi qu'une belle marge de manœuvre se dégage. L'exercice 2018 restera fidèle aux principes édictés par le Maire, à savoir pas d'augmentation d'impôts. Les taux communaux n'ont pas subi d'augmentation depuis 2012. La municipalité veut ainsi rester fidèle à sa promesse de modération fiscale.
- Le prélèvement sur la section d'investissement est juste en dessous de 1 million d'euros et un emprunt prévisionnel de 400 000 euros sera contracté.
- Compte tenu de l'effort passé en matière d'investissement, le montant du FCTVA est de 180 000 euros, les subventions d'équipement sont conséquentes, à plus de 430 000 euros.
- L'État, le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive accompagnent ainsi de façon substantielle, les projets municipaux.
- La commune entend poursuivre son objectif de modération fiscale en maintenant sans augmentation pour 2018 les taux appliqués en 2017 pour la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière Bâtie et la Taxe Foncière Non Bâtie. Ces derniers restent inchangés depuis 2012. Ces taux ne seront que de 11,05 % en Taxe d'Habitation, 19,28 % en Taxe Foncière Bâtie et 77 % en Taxe Foncière Non Bâtie, ce qui démontre bien la volonté de la commune de pratiquer une fiscalité modérée et adaptée aux besoins et au contexte économique. La participation fiscale aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie (F.D.E.E.) de la Corrèze a été reconduite pour un montant de 21 400 euros.
- Alain Lapacherie, s'est félicité du transfert de compétence éclairage public à la F.D.E.E. La commune trouve ainsi, un partenaire technique et financier très efficace pour ses dossiers. Georges Saulle, le Président du secteur Intercommunal d'Electrification de Larche (S.I.E) est un excellent relai, qui a permis d'enfourer et de rééquiper la rue du Moulin. De même, les interventions se sont parfaitement déroulées sur le Parc de Lestrade, rue de Lestrade et rue Victor Hugo.
- La F.D.E.E. va continuer à travailler sur Saint-Pantaléon-de-Larche. Il est question de l'enfouissement avenue J.B.Galandy (côté Laumeuil) mais aussi de l'aménagement du carrefour Galandy côté Boulevard de Féletz, dans le cadre de la création d'un nouveau quartier. La F.D.E.E. sera également sollicitée dans le cadre du P.A.B. de Bernou.

Un des avantages de ce partenariat est que la F.D.E.E. diligente et effectue les travaux, la part communale n'étant sollicitée qu'en fin d'opération.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La dotation en faveur des associations est en augmentation (+6,5%) avec un montant total de subvention de 56 346,50 euros.

Les avantages en nature fournis aux associations communales pour 2017 représentent 150 840,72 €.





## Cérémonie de vœux au personnel communal

Alain Lapacherie a réuni autour de lui les personnels communaux et, les élus du Conseil Municipal pour la traditionnelle cérémonie de vœux. Celle-ci a été l'occasion pour le Maire d'annoncer une nouvelle initiative marquante pour la commune avec le lancement d'une étude d'un plan d'aménagement de bourg pour le quartier de Bernou.



Quatre médailles d'honneur régionale, départementale et communale ont été décernées à des agents :

Fabienne Martinez, Marie-Jo Verlhac, Alain Blériot et Christine Teyssandier, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2017.



Vincent Lachaux reçoit la médaille communale

Alain Lapacherie a remis à Vincent Lachaux, la médaille de la commune, après avoir reçu le 2<sup>e</sup> prix de l'innovation, dans la catégorie TP/Voirie, lors du dernier Salon des Maires à Paris. Vincent Lachaux entouré d'Alain Lapacherie et de Frédéric Soulier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

// La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en partenariat avec l'Agglo et le groupe Védiaud a aménagé le terminus de la nouvelle ligne N°4 pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

**NOUVEL** abrisbus en centre Bourg //



## Nouveau Directeur des Services Techniques Stéphane Carpentier

Alain Lapacherie a présenté aux élus Monsieur Stéphane Carpentier, nouveau Directeur des Services Techniques de la commune.



Alain Lapacherie, Maire  
Martine Jugie, adjointe en charge du Patrimoine  
Stéphane Carpentier nouveau directeur des services techniques.

Monsieur Carpentier est un cadre confirmé. Sa candidature a fait l'unanimité lors du jury de recrutement compte tenu de son expérience, de ses compétences et de sa polyvalence. Monsieur Carpentier a une ancienneté de 17 ans sur la commune d'Objat où il exerçait des fonctions similaires. Cette arrivée sur Saint-Pantaléon-de-Larche est un beau challenge. En effet, l'intéressé passe d'une commune de la strate de 3 500 habitants à une commune de près de 5 000 habitants.

Stéphane Carpentier aura à assumer le management et la coordination de l'ensemble des activités techniques de la collectivité. Il assurera le pilotage des grands investissements de la collectivité comme la restructuration du bâtiment Charles Ceyrac (chantier de 2,5 millions d'euros), les programmes routiers. Il interviendra également avec les partenaires de la commune dans la conception des nouveaux quartiers résidentiels, notamment sur le secteur de Galandy avec 34 logements et une dizaine de terrains à bâtir.

## Cérémonie du 19 mars 1962



Cérémonie  
8 mai



ACTUALITÉS





## PREMIER BILAN de l'opération Participation Citoyenne

Les Élus, les Référents et les Gendarmes font le bilan de l'opération participation citoyenne.

Pour faire face à des vagues de cambriolages, la commune a organisé avec la gendarmerie une opération dite de participation citoyenne, qui met en place à travers la commune tout un réseau de référents en charge dans les quartiers, de signaler directement aux gendarmes les faits ou individus suspects.

Il y a un an, le Sous-préfet de Brive, le colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Corrèze signés avec Alain Lapacherie le maire, cette nouvelle collaboration entre les habitants et les gendarmes. Le bilan en a été dressé un an après. Le lieutenant Puydebois et l'Adjudant-Chef Mulder respectivement en charge de la communauté de Brigades de Brive et référent sureté départemental sont restés prudents dans leurs conclusions, mais ils ont mis en évidence une baisse significative des cambriolages d'une trentaine en 2016/2017 à 11 en 2017/2018. L'opération participation citoyenne est sûrement un des éléments qui ont contribué à cette baisse et ce d'autant que des communes des alentours de Brive n'ont pas connu cette amélioration. Il a également été constaté un recours accru aux conseils des référents sureté et une vague d'équipements en alarme notamment. Le point des quartiers encore affectés par des faits de délinquance a été dressé avec les référents. L'adjudant-chef Mulder a décrit les évolutions des moyens de communication des référents avec la gendarmerie.

Le dispositif des flashs infos va évoluer pour prévenir des phénomènes susceptibles d'affecter la commune,

les fichiers de Mails seront actualisés et leur utilisation intensifiée. L'adjudant-chef Mulder faisant valoir ses droits à retraite, il a présenté à l'assemblée son successeur l'Adjudant Garcia et a été chaleureusement remercié par les référents et le Maire. Les référents se sont dits rassurés par l'opération.

// Ils ont fait diverses propositions notamment au Maire. Alain Lapacherie a dit sa détermination à lutter contre cette délinquance avec notamment le projet de mise sous vidéosurveillance du Parc de Lestrade. Le projet a été présenté à l'adjudant-chef Mulder. Il devrait également permettre de surveiller les accès à la commune en visualisant les plaques d'immatriculation des véhicules fréquentant les axes longeant le parc. //

L'opération fonctionne correctement, l'objectif est maintenant de maintenir une bonne communication autour des référents et avec les gendarmes. Cette expérience devrait être reproduite puisque au moins trois communes du bassin de Brive s'y intéressent pour la mettre en oeuvre sur leur territoire.

Alain Lapacherie, le Maire présente les atouts du parc de Lestrade aux associations.



## Les Associations visitent le Parc de LESTRADE

Alain Lapacherie a accueilli les représentants des associations communales pour une visite du Parc de Lestrade, destinée à leur faire découvrir les possibilités de ce site unique en terme d'animation.

Il a aussi levé le voile sur le volet pédagogique qui sera prochainement mis en œuvre.

Le Parc de Lestrade est en effet un équipement public original du fait de ses dimensions considérables (2.5 hectares) en pleine zone urbaine, de par sa conception inspirée par les principes du développement durable, mais aussi par ses possibilités d'accueil en terme de manifestations.

### Un théâtre de verdure

Le parc s'articule autour d'un théâtre de verdure dont le fond de scène est constitué d'un grand mur en ardoise de Travassac percé d'ouvertures sur un bassin végétalisé. La forme du terrain naturel a permis en face, d'aménager un amphithéâtre qui peut accueillir sur des bancs ou à même le gazon, un public nombreux. Le maire et Marie-Paule Tournadour Adjointe au maire en charge de ce projet, ont fait visiter ces installations aux associations pour leur permettre de prendre la mesure du potentiel qu'offre le parc, y compris dans ses dimensions techniques, (accès stabilisé pour les véhicules, espaces de stockage, branchements divers et éclairage).

Le maire a tenu à rappeler que ce parc voulait rappeler l'histoire rurale de la commune et va comporter un volet pédagogique à travers la possibilité qui sera offerte au public de découvrir la faune et la flore locales.

### Un volet pédagogique pour découvrir faune et flore locales

En effet, si la partie ludique avec les jeux d'enfant et la tyrolienne connaît un grand succès populaire, ce volet pédagogique va être mis en œuvre en deux temps. Le 11 juin en après-midi, un immense hôtel à insectes sera aménagé avec le concours des classes des deux groupes scolaires ; le soir une conférence sera proposée à tous, sur le thème « Jardinez avec les insectes » sur le site du théâtre de verdure à partir de 18 h 00. Cette soirée fera écho à la gestion différenciée appliquée sur une grande partie du parc. Puis une signalétique spécifique sera installée autour de la flore avec la possibilité pour chacun de

reconnaître les différentes espèces végétales présentes sur le secteur. Une deuxième signalétique sera consacrée à la faune et la flore des mares en Limousin. Les pontons permettent déjà d'observer têtards et grenouilles. Demain, il sera possible de faire plus ample connaissance avec ces populations et le milieu dans lequel elles évoluent. La mare et le bassin fonctionnent en symbiose. L'ancienne mare caractéristique a été agrandie dotée de plateformes en bois local pour l'observation. Les eaux tournent en circuit fermé avec le bassin où des plantes filtrent et épurent l'eau.

Michel Cendra Terrassa adjoint au maire a rappelé que toute la partie supérieure du parc est accessible aux personnes à mobilité réduite, Martine Jugie ad-jointe en charge du patrimoine a annoncé qu'un dispositif de vidéosurveillance allait équiper le parc afin de lutter contre les incivilités.



Les pontons permettent d'observer têtards et grenouilles



# LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



## Jul'y Conciergerie



- Ménage et repassage
- Surveillance résidence et animaux
- Accompagnement divers
- Soutien administratif

☎ 07 67 90 16 38

> [g]lad [U]vr [j] chr [v] j [V]  
en prenant en charge toutes les tâches du quotidien  
que vous n'avez plus le temps, l'envie ou la capacité de faire.  
Qu'il s'agisse d'une prestation régulière ou ponctuelle,  
Jul'y conciergerie s'adapte à vous  
et vous offre des services qui vous ressemblent.



MULTI-SERVICES **JPJ**

## MULTI-SERVICES

☎ 06 14 30 54 53 - @ [jpj.multiservices@sfr.fr](mailto:jpj.multiservices@sfr.fr)

- Travaux de petit bricolage
- Jardinage
- Assistance administrative  
(déclaration d'impôts aide aux démarches via internet,  
rédaction de courriers adminis-tratifs,  
etc...)

Entreprise déclarée «Services à la personne»  
ouvrant droit à 50 % de réduction d'impôts



SIREN: 838 757 508

# NOUVEAU CARPOGUINGUETTE

## SNACK - RESTAURATION

No 11h à 22h

### Boulodrome - Promenades

## Animations Pêche

Pensez à Réserver

Vineville - 19600 St Pantaléon-de-Larche

# 06 33 48 10 09



- Terrassement
- Assainissement
- Démolition
- Traitement de sols
- Goudronnage
- Aménagements extérieurs
- Transport

- Récupération
- Traitement
- Concassage
- Criblage
- Revalorisation de matériaux inertes



ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23  
E-mail : [pignot.tp@orange.fr](mailto:pignot.tp@orange.fr) - Site : [www.pignot-tp.fr](http://www.pignot-tp.fr)

Impression Offset - Numérique  
et Grand Format

[www.maugeinimprimeurs.fr](http://www.maugeinimprimeurs.fr)

TULLE - MALEMORT

DEVAUD TP

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS  
REVÊTEMENTS - V.R.D.  
TOUS TYPES D'ENROBES

33 rue Ingénieur Brassaud  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

TÉL : 05 55 23 70 77 - Fax : 05 55 17 66 39  
E-mail : [devaud.tp@comcast.fr](mailto:devaud.tp@comcast.fr)

SARL  
**FRAYSSE TP**  
**GUIONIE**

06.4776.82.35  
06.78.58.37.98

LE MAILLARD  
19600 ST PANTALÉON DE LARCHÉ

# Salesse

LE PAIN NOTRE SAVOIR-FAIRE

Sandra Noleau  
Oulize - Commerce  
06 80 22 61 40

Stephane CHEVASSIER  
Salignat - Commerce  
06 72 91 51 87

[www.maisonalesse.fr](http://www.maisonalesse.fr)

# COUVERTURE VINCENT

LA GARDE N°1 19600 SAINTE-GENEVIEVE DE LARCHÉ

Fabrication et pose de sculptures en aluminium laqué  
Plus de 20 collections au choix

06 45 79 33 31 ou 06 89 22 63 10  
[couverture.vincent@live.fr](http://couverture.vincent@live.fr)



**SAFTI**  
**Patrick CHARREAU**  
 Conseiller indépendent en immobilier  
 06 19 45 19 52  
 patrick.charreau@safiti.fr  
 Agence immobilière spécialisée pour le  
 centre de la région brivoise - DPE  
 0 20 20 20 - Agence SAFITI  
 www.safiti.fr

VOTRE ABSENCE DE SERVICES A LA PERSONNE A DOMICILE

**AGE D'OR SERVICES**  
 Département de la Haute-Vienne

AGENCE D'ACCUEIL ET D'ASSISTANCE  
 POUR LES PERSONNES  
 AGÉES DE 75 ANS  
 ASSISTANCE DOMESTIQUE  
 DÉPANNAGE D'ÉLECTRICITÉ  
 HYGIÈNE DE LA RÉSIDENCE

**LIVRAISON DE REPAS**  
 Punctuellement ou régulièrement :  
 Commandez... C'est livré !

NOUS CONTACTER :  
 11, Boulevard Général de Gaulle  
 19100 BRIVE-LA-VALLEE  
 TEL. 05 55 22 01 03  
 www.brive.ageor.fr/0555220103

**Pépinières Nauche**  
 Pépinière Ornementales  
 Conception Parcs & Jardins

Grandmont-Haut / 19600 Lissac-sur-Couze

Téléphone +33 (0)5 55 85 43 33  
 Portable +33 (0)6 08 85 04 90  
 E-mail nauche.philippe@wanadoo.fr

**TRAVAUX PUBLICS**  
**MIANE**  
 Délégation de Service Public  
 Voies et Réseaux Divers  
 Electricité - Eclairage Public  
 Hydraulique

**VINATIER**

ZI de Beauregard 19100 BRIVE

Tél. : 05 55 86 01 61

**Chrysope**  
 ALIENNEUR DE PARCS ET JARDINS  
**Patrick Chastin**  
 06 89 88 38 12

DESTRUCTION  
 Guêpes - Frelons

ENTRETIEN  
 DÉBROUSSAILLAGE  
 ELAGUAGE DE VOS ESPACES VERTS.

Chrysope : 19007 St Pantaléon de Larche  
 23 YvonneBIBI@chrysope.fr

**Cendr'ice**  
 COIFFURE MIXTE

TEL. 05 55 87 58 34

**SEBTP CONSTRUCTION**

GROS-ŒUVRE - ENTREPRISE GÉNÉRALE  
 TRAVAUX SERVICES

NEUF & RÉNOVATION

BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET  
 COMMERCIAUX / BUREAUX

LOGEMENTS COLLECTIFS  
 & INDIVIDUELS

OUVRAGES FONCTIONNELS

EXTENSION / RÉNOVATION

SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69  
 Siège Social : 23 Avenue Thiers - Brive  
 Dépôt / Bureau : 29 Pantaléon-de-Larche

www.sebtp-construction.fr

**S**  
 Le Comptoir du Soin  
 Institut de Beauté

**vival** de Casino

ETS CHASSAIN Daniel  
 Le Menage - 19000 Saint-Pantaléon-de-Larche  
 05 55 86 83 22

CHAUFFAGE CENTRAL **Fréd BOURDET**  
 RAMONAGE

CUENOD  
 BOSCH

Dépannage  
 Réglage brûleur  
 Contrôle combustion  
 Ramonage Entretien fuel gaz bois  
 Débranchage  
 Inspection mâle cheminée  
 Dépannage  
 Sanitaire - Electricité

05 55 86 98 26  
 06 66 98 78 58  
 fredericbourdet@orange.fr  
 147, Chemin de Lavarde  
 19600 St-Pantaléon-de-Larche

**Ets FOUSSAT**  
 Couvertures-Bardages  
 Traditionnels Industriels

QUALIBAT  
 LA QUALITE  
 SERVIS TOUS  
 LES ANGLES

Le Croix de Pataud - BP 20043 USSAC  
 19318 BRIVE CEDEX

Tél. : 05 55 87 01 08 - Fax : 05 55 87 58

www.ets.foussat.fr  
 Email : ets.foussat@wanadoo.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU  
 DEMOUSSAGE  
**BERNARD CAUSSE**

17, ZA de LENCUBAIN  
 19000 St CERNIN de LARCHE  
 Tél. 05 55 23 94 22  
 Fax: 05 55 23 94 23

**LE ROC AUTOMOBILES**

14 Rue  
 19000 St Pantaléon de Larche  
 Tél. 05 55 23 94 22  
 Fax: 05 55 23 94 23

sarl veysière-seyller  
 électricité générale - électricité-ménage  
 électricité domotique alarme

SEYLLER  
 SEBASTIEN  
 installation - réparation - travaux  
 "Rouges"  
 24590 THIACILLAC  
 05 55 86 81 04

**DEVECIS**  
 S.a.r.l Soins et Peintures Brivoises

Réparation sols et murs  
 Peintures - Fripes - Carrelages  
 Plaquets plâtre et Plafonds

122 av. Jean-Lorçat 19100 BRIVE  
 Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74  
 Seb.brive@wanadoo.fr - www.soins-peintures-brivoises.fr



Ici sur la photo M<sup>me</sup> Emery en compagnie de son fils et de l'une de ses petites filles.



## Madame Emery a fêté ses 100 ans

fin avril, le Maire et Madame Borderolle lui ont porté un bouquet de fleurs et trinqué à cet évènement.

## Joyeux Anniversaire !

M<sup>me</sup> Emery a 4 enfants, 9 petits enfants, 22 arrière petits enfants et 2 arrière arrière petits enfants.



Alain Lapacherie lors de l'inauguration du nouveau site de Chronopost dans la nouvelle zone de Brive Laroche

**Tirel** Artisan Cimentier  
**Didier**  
 05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16  
 Dallage - Peinture - Châssis - Opacités Thermiques  
 atelier.tirel@orange.fr

**LES CARRELEURS**  
 LES PAYS DE BRIVE  
 • CARRELAGE  
 • DALLAGE  
 • CERAMIQUES INDUSTRIELLES  
 La Rue - 19100 SAINT-ANTOINE-DE-LARCHE 07 00 30 80 49 01  
 Email: carrel@carreleursbrive.com

**SOLIER**  
 Pompes Funèbres  
 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 23 44  
 Organisation complète d'obsèques, soins d'appoint et de préservation  
 - Information - assistance - prévoyance obituaires  
 A votre service 24/24 - 7/7 - www.plesolier.fr

**Eoa**  
 05 55 86 82 07  
 19100 St. Pantaléon



## Plan d'Aménagement de Bour à Bernou

La commune lance une étude pour la mise en oeuvre d'un Plan d'Aménagement de Bour autour de l'école de Bernou depuis le lotissement du Pré Haut jusqu'à la route départementale N°152.

Il s'agit ici, de requalifier tous ces espaces, de sécuriser la circulation des piétons, des automobiles et d'offrir plus de stationnement. La commune veut aussi offrir des espaces ludiques et conforter la sécurité avec un redimensionnement du bassin d'écrêtement des eaux pluviales.



## Boulodrome

Le boulodrome communal implanté sur le parc des sports a subi des dégradations cet hiver du fait de deux petites crues saisonnières de la Vézère. Avec le retour des beaux jours, les services techniques municipaux viennent de procéder au resurfaçage des pistes et à la remise en place des séparateurs.

Le boulodrome est ainsi paré pour les compétitions à venir au mois de mai 2018.



## Rondpoint de Bernou

Le service des espaces verts a redonné une nouvelle jeunesse au Rond Point de Bernou

TRAVAUX



## Le développement de l'information municipale

Le Groupe Védiaud et la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche ont bâti un accord autour du mobilier urbain.

En effet, le groupe publicitaire a offert à la commune l'abri-bus du centre bourg terminus de la ligne n°4 du réseau Libéo de l'agglomération dans le cadre d'une opération de mise en accessibilité ainsi que les faces au verso des 15 planimètres implantés sur les voies communales les plus passantes.

Védiaud met également à disposition de la commune un journal électronique, qui est installé au niveau du parc des sports Georges Auger. Cet instrument paramétrable depuis un smartphone offrira un nouveau support pour l'information municipale et l'annonce des animations et événements communaux. C'est le service communication de la ville qui gèrera les annonces à insérer sur ce journal.

Védiaud finance ses installations gratuites pour la commune via son affichage publicitaire. Cet accord offre de nouvelles possibilités de communication à la commune en plus de ses traditionnels vecteurs que sont le bulletin municipal ou le site internet. Il faut aussi noter que la commune a investi les réseaux sociaux via sa page Facebook «mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche».



Vous avez été nombreux à nous questionner sur le positionnement de ce journal électronique. Son emplacement a été dicté par la contrainte liée à son alimentation électrique mais aussi à sa lisibilité. En effet, une implantation dans le sens le Roc vers le Bourg aurait réduit le temps de lecture. Le positionnement dans le sens Le Bourg vers le Roc permet un temps de lecture plus important mais également une lecture depuis les parkings du Parc des Sports Georges Auger.

## Le Service Technique

eÀÒ^&dã ~ ^

La commune a acquis deux véhicules électriques pour le Service Technique : un Renault utilitaire et un Goupil G5 avec une benne basculante et coffre porte-outils avec une autonomie d'environ 100 km selon usages.



## Frédérique MEUNIER

Députée de la Circonscription de BRIVE

CHANTIERS



M<sup>me</sup> Lefrancq Architecte présente le projet de reconstruction du bâtiment polyvalent

## visite les chantiers en cours

À SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

Frédérique Meunier, Députée de la Corrèze en compagnie de son suppléant, également Conseiller Départemental Jean-Jacques Delpech, a effectué un après-midi de visite sur les chantiers communaux de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Alain Lapacherie accompagné de nombreux conseillers municipaux a accueilli M<sup>me</sup> la Députée sur le chantier majeur de reconstruction de l'espace polyvalent Charles Ceyrac.

La visite a été commentée par M<sup>me</sup> Lefrancq du cabinet Coq et Lefrancq Architecture, maître d'œuvre de l'opération. M<sup>me</sup> Lefrancq a mis en évidence un parti pris architectural audacieux, dans le contexte du périmètre de protection du clocher classé de l'Eglise de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ce projet est marqué par la notion de discrétion mais néanmoins de modernité avec un dispositif original de ventelles jouant le rôle de protection solaire. Le bâtiment s'articule en deux grandes fonctions : une fonction restauration en rez-de-chaussée, qui est un axe stratégique pour tout l'ensemble scolaire du bourg. Compte tenu des contraintes de la zone inondable, les concepteurs ont imaginé un système de surveillance du niveau de l'eau en sous-sol qui permet via l'ascenseur de mettre à l'abri les installations les plus sensibles de la cuisine.

M<sup>me</sup> Meunier, ancien maire de Malemort a beaucoup interrogé les élus et l'architecte sur les questions d'accueil et de restauration des enfants, notamment par rapport aux ambiances sonores des espaces de restauration.

### Une fonction socioculturelle au 1<sup>er</sup> étage

En effet, les élus ont mis en évidence les nouvelles possibilités de l'espace socioculturel, avec la possibilité d'organiser des mini congrès, d'ouvrir la bibliothèque sur le point public multimédia. Ce bâtiment est livrable au cours de l'été 2018. Un

regard a été porté sur la transformation de l'actuelle cantine en une garderie en site propre.

M<sup>me</sup> Meunier, en tant que parlementaire, suite à la suppression de la réserve parlementaire, va participer aux commissions d'attribution des subventions Etat (DETR). Elle aura donc à connaître de ce dossier. Cet investissement, dans son ensemble, a bénéficié de l'accompagnement financier de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Ces trois partenaires sont rejoints par la Région et la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze pour le financement du Parc de Lestrade que les élus ont également visité. La commune met la dernière main à cet ensemble qui devrait recevoir très prochainement une signalétique pédagogique, un système de vidéo-surveillance, mais aussi un très grand hôtel à insectes. Marie-Paule Tournadour, adjointe au maire est à l'origine de cette idée. Elle sera mise en œuvre avec les écoles de Saint-Pantaléon-de-Larche volontaires pour une action pédagogique. Ce projet d'installation d'hôtels à insectes a intéressé Frédéric Meunier car il a fait l'objet de rédaction d'articles dans le cadre du parlement des enfants.

Une des premières animations organisées sur le Parc a été ludique avec une grande chasse aux œufs, mise en œuvre avec le concours de Familles Rurales le dimanche 15 avril. Si le parc est un lieu dédié aux familles pour la promenade, avec le théâtre de verdure il peut devenir un lieu d'expression socioculturel. C'est ainsi que M<sup>me</sup> la Députée a décrit aux élus son projet de loi en faveur du bénévolat.





# Affaires Scolaires

Les conseillers municipaux se sont prononcés sur les éventuelles demandes de dérogations à la semaine scolaire. Ce dossier à est l'étude depuis de longues semaines.

## Dans quelle école de la commune va être inscrit son enfant ?

C'est la question que certains se posent lors de leur arrivée dans la commune ou lors de la première inscription en maternelle.

### C'est simple !

Deux groupes scolaires se trouvent sur la commune :

- Un groupe au Bourg qui est pourvu de deux écoles, une école Maternelle et une école Elémentaire (effectifs des deux écoles comptabilisés séparément par l'administration de l'Education Nationale),
- Un autre à Bernou où l'école Primaire regroupe des classes maternelles et élémentaires (effectif globalisé).

En fonction du lieu de résidence des parents des enfants concernés il y a inscription de droit dans l'un ou l'autre groupe scolaire.

Dépendent du secteur de Bernou les enfants dont la résidence des parents se trouve :

Aux Nicoux, La Combe de Guinoux, Aux Grandes Vignes, Mialat, Le Peuch Rougier, Gumond, Les Chambards, La Garenne, Le Fournatel, Les Vignosses, Les Bruyères, Les Bouthils, Combe Baysse, Renaudet, Les Chanêts, Audeguil, La Mouneyrie, La Cave, Le Crouzet, Au Sérac, La Nichette, Aux Termes, Aux Places, Puymorel, Le Planchou, Les Vestijoux, Cabane de la Barbotte, La Barbotte, La Jarousse, Bernou, Aux Pays Faure, Vinevialle, La Pouletoune, Les Vergnassades, La Chatonie, Cramier et Belotte.

Les enfants qui habitent sur une autre partie de la commune sont affectés au Bourg.

Actuellement les 2 classes maternelles de Bernou affichent un taux de remplissage très important et ne peuvent plus être inscrits donc dans ces classes que des enfants qui résident sur le secteur de ce groupe scolaire. Tout élève de maternelle qui vient d'un autre secteur, d'une autre commune et dont les parents désirent une scolarisation dans la commune de Saint Pantaléon-de-Larche sont orientés vers les classes du Bourg où actuellement il reste des places.

Toute inscription se fait dans un premier temps à la Mairie.

INSCRIPTION

### L'ORGANISATION DE LA SEMAINE Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

- Pour le Bourg : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30
- Pour Bernou : 9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h 45

Ceci étant la commune va réactiver son groupe de travail sur les rythmes scolaires. Si la dérogation est acceptée, il va falloir rapidement organiser une offre de garderie pour les mercredis matin.

La C.A.B.B. assure l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) le mercredi après-midi. En marge de cette discussion, Alain Lapacherie, le Maire a annoncé que les services de l'Education Nationale renonçaient à la fusion des postes de directeur de l'école élémentaire et maternelle du bourg.

## École Maternelle du Bourg fête du printemps Toutes les sections maternelle du bourg se sont réunies pour organiser leur traditionnelle fête du printemps.

Organisée à merveille par les maitresses et les assistantes maternelle les enfants ont offert un superbe spectacle au public venu nombreux pour l'occasion admirer les chorégraphies proposées par toutes les sections. La fête s'est terminée par le traditionnel embrassement de M<sup>me</sup> Carnaval sous l'oeil attentif des agents présents pour assurer la sécurité du public.

// Bravo à notre nouvelle directrice, aux maitresses, assistantes maternelles et aux enfants pour ce magnifique spectacle. Rendez vous l'année prochaine. //



JEUNESSE





## Classe de CE1 du Bourg Classe de découverte à Bugeat

Les CE1 ont eu le plaisir de se rendre du 14 au 16 mars au centre des 1000 sources de Bugeat.

Le séjour était organisé par l'ODCV.

Ils ont pu participer à des activités scientifiques et sportives.

Mathilde et Estelle leur ont permis de découvrir ce qu'était la biodiversité, le monde du vivant et du non-vivant. Ils ont aspiré des insectes, récolté des écorces, des feuilles d'arbres, fabriqué des fleurs en papier filtre pour comprendre comment les fleurs boivent. **Ils ont enfin fabriqué des animaux étranges !!!**

Le kin ball et le tchouk ball étaient les deux activités sportives inscrites à l'emploi du temps, le tchouk ball a eu un grand succès.

Après 3 jours bien chargés, ils sont rentrés avec beaucoup de choses à raconter.



Activités scientifiques Bugeat : A la recherche d'insectes avec des aspirateurs

Comment les plantes boivent elles ?

Comment l'eau monte-t-elle dans la plante ?

Récolte en forêts d'échantillons de plantes, de végétaux, puis observations et dessins des parties des plantes collectées

Activités plastiques : Création d'animaux étranges

Activités sportives Bugeat : Kin ball

Tchouk ball

## Les CM1 et CM2 du Bourg à Chamonix

Du 24 au 31 mars 2018, les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 de l'école R.R. Blusson sont partis à Chamonix au Chalet des Aiguilles.

Les élèves ont pu s'essayer aux joies du ski. La plupart étaient des débutants, il y a donc eu beaucoup d'appréhension avant de chausser les skis. Mais après quelques séances, quelques chutes et quelques peurs, quelle joie de pouvoir dévaler les pentes ! Les élèves ont aussi pu faire une promenade en raquettes, conduire un traineau tiré par des chiens pleins de fougue, un rallye-photo pour

découvrir Chamonix et la Mer de Glace.

Les élèves ont plébiscité la sortie chien de traineau et la remise des flocons et étoiles pour récompenser leur niveau de ski. Les parents ont pu apprécier la vie quotidienne de leurs enfants et la suivre pendant le séjour grâce au blog rempli par les enseignants des différentes classes.

Les 60 élèves ont été financièrement aidé par le Conseil départemental, la commune de Saint Pantaléon et les différentes actions menées dans l'école, l'association des parents d'élèves et les parents d'élèves.



## Journée BIKE & RUN et DUATHLON A L'ÉCOLE DE SAINT PANTALÉON

Quatre classes de l'école élémentaire de Saint Pantaléon de Larche ont eu la chance de pouvoir participer à une journée d'initiation « Bike & run » et « duathlon en relais par équipe ».

Trois éducateurs du club de triathlon de Brive (BLT) ont organisé ces activités afin de donner aux enfants le goût de l'effort. Le « bike & run », c'est l'association « des jambes et des roues » : il s'agit de former une équipe de deux et d'emmener avec soi un vélo de type tout-terrain. L'équipe est donc formée d'une personne qui court et d'une autre qui pédale. Tout au long du parcours balisé, l'équipe va pouvoir, à sa guise, alterner course et vélo... Le duo doit franchir ensemble la ligne d'arrivée.

Le duathlon en relais par équipe de 3 ou 4 enfants, chaque enfant effectue un le parcours Course à pied /vélo /course à pied puis donne le relais à son coéquipier qui à son tour effectue le parcours... Pour le dernier parcours du relais en course à pied tous les enfants du relais courent en se donnant la main ! Le club de VTT de Saint Pantaléon, Aventure Causse-Vézère, nous a prêté les VTT pour cette belle initiative sportive. Les enfants ont passé une très belle journée.



Ils étaient heureux de s'être dépassés et d'avoir réalisé des efforts en équipe.



# Bientôt les Vacances

Poème

Tiens, ils ont sorti les valises !  
Depuis quelques jours ils me semblent bizarres...  
Du fond de mon panier j'ai entendu des choses intéressantes...  
Il est question d'une balade, à faire un de ces jours...

...  
Ce soir, les malles sont bouclées...  
Ils ont rassemblé les affaires de plage dans le garage...  
« Départ, demain matin aux aurores ! » a dit mon maître...

...  
Que je monte dans la voiture ?  
Maintenant, c'est nouveau ça !  
Mais il fait presque nuit, ce n'est pourtant pas l'heure d'aller chez le véto...  
Bizarre !  
A moins que.... Bon allons-y !

...  
Ah là, je ne comprends plus !  
Pourquoi suis-je seul, attaché à cet arbre au milieu de ce bois, dans le noir ?  
Pourquoi sont-ils repartis si vite ?

Moi, je sais mon pauvre chien ... parce que ce sont des lâches, des vauriens, des fripouilles, des crapules  
et là ce ne sont que gentils termes car en fait ce sont d'ignobles SALAUDS, de vraies POURRITURES.

Michel CENDRA-TERRASSA.



## Alerte Canicule

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche pour figurer sur le registre communal afin que des équipes puissent leur venir en aide ou simplement les contacter par simple appel téléphonique.

*Si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous connaissez une personne isolée, n'hésitez pas à contacter la mairie. (En cas de grand froid le plan est également déclenché)*



### Les principales recommandations en cas de fortes chaleurs

Dès les premiers jours de chaleur, un risque pour la santé est présent car elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Des gestes simples permettent de les éviter, à adopter avant les premiers signes de souffrance corporelle (crampes, maux de tête, fièvre, vertiges, propos incohérents).

Il est ainsi recommandé de boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et de se rafraîchir le corps plusieurs fois par jour.

De même, le logement doit être maintenu au frais (fenêtres et volets fermés la journée, ouverts le soir et la nuit s'il fait plus frais) et à l'inverse, la consommation d'alcool est à éviter, tout comme les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes : les lieux frais sont à privilégier (musée, cinéma, bibliothèque municipale, supermarché).

En cas de traitement médicamenteux, il ne faut pas hésiter à demander conseils auprès d'un médecin car une adaptation de doses peut être recommandée.

## LIMITER les bruits

### Les beaux jours approchent

limiter les bruits : Horaires d'utilisation des tondeuses et autre engins bruyants

Pour le bon voisinage et pour limiter les bruits des outils des particuliers, il faut respecter les horaires d'utilisation des outils des appareils de jardinage et de bricolage (moteurs thermiques, électriques, tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, matériels de lavage haute pression, etc.) définis par un Arrêté Préfectoral en date du 12 juillet 2013.

Merci de faire preuve de civisme et de respecter les horaires suivants pour utiliser des engins bruyants type tondeuses à gazon

- Les jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 19 h 30
- Les samedis : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h



### Nettoyage obligatoire des terrains bâtis et non bâtis

Chaque propriétaire est tenu de maintenir en l'état de propreté permanent et tout particulièrement durant la saison estivale, tout terrain bâti ou non bâti situé à proximité des habitations sur la commune, y compris dans les villages et hameaux, en veillant notamment à la destruction des ronciers, au fauchage des hautes herbes, et à l'enlèvement des décombres et immondices.

La végétation doit être coupée et non brûlée sur place



# Alerte au moustique tigre en Corrèze

La Corrèze fait partie des neufs nouveaux départements placés en « vigilance rouge » sur la carte du moustique tigre après avoir été placé en vigilance orange en 2017, Ce qui veut dire que l'insecte, vecteur de la fameuse maladie du chikun-gunya ou de la dengue, y est implanté et actif.

Ce sont les grosses chaleurs de ce début de printemps qui ont favorisé le développement de l'insecte, la vague de chaleur suivi de pluie a donné des conditions idéales pour permettre aux oeufs présents dans les eaux stagnantes de devenir larves puis moustiques adultes.

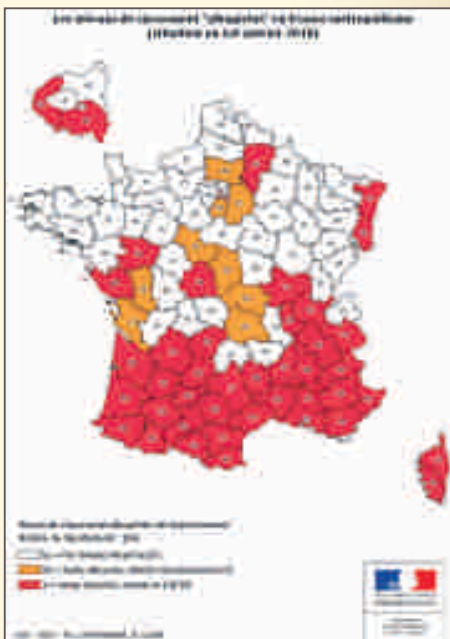
Jusqu'à présent aucun cas de dengue transmise par un moustique autochtone n'a été signalé en France, mais en revanche un tel premier cas de chikungunya a été avéré en Haute-Garonne l'été dernier.

## LES BONS GESTES

La femelle a besoin de très peu d'eau pour pondre, les larves prennent leur envol au bout de 8 à 12 jours. À raison d'une ponte tous les 3 à 4 jours pendant 4 semaines, avec à chaque fois jusqu'à 250 oeufs, on abrite vite une colonie de moustiques.

Il n'y a donc qu'une solution pour éviter leur présence, il faut empêcher le cycle de ponte, autrement dit traquer tous les points d'eau stagnante. Ils sont multiples, une simple soucoupe de pot de fleurs fait l'affaire. Un rebord de fenêtre peut devenir une vraie couveuse à moustiques si on y a mis des plantes.

- Vider l'eau des soucoupes et des vases une fois par semaine et les nettoyer pour éliminer les larves.
- Jeter ou rentrer tout ce qui peut stocker l'eau dans le jardin : bâches, pneus, jouets, fruits tombés...
- Vérifier que la gouttière et la grille d'évacuation des eaux évacuent parfaitement l'eau, qu'il n'y a aucune poche d'eau stagnante le long du toit.
- Couvrir toutes les réserves d'eau, avec une toile moustiquaire dans l'idéal.
- Mettre des poissons rouges dans le bassin d'ornement, ils raffolent des larves.
- Verser une mince couche d'huile sur la surface de l'eau quand on ne peut pas couvrir, elle tue les larves en les empêchant de respirer.



Le moustique Tigre constitue une menace sur le plan sanitaire, par conséquent une lutte doit s'instaurer dans les meilleurs délais. Afin d'engager une lutte anti-vectorielle appropriée, le Conseil Départemental a désigné en mars dernier, le laboratoire Qualyse en partenariat avec le groupement Corrèzien de défense sanitaire. Par conséquent ces prestataires vont être amenés à installer des pièges sur le territoire communal afin de surveiller l'évolution des populations de moustiques.



# Les crues de la Vézère et Corrèze

Pour mieux vivre avec, souvenons nous !



**VIGILANCE INONDATION**

- Lutter vos déplacements et éviter les zones à l'eau.
- Si vous devez vous déplacer, restez les deux pieds sur le sol.
- Ne vous engagez ni dans les rivières, ni dans les zones inondées.
- Évitez de vous tenir dans les zones à l'eau.
- Vérifiez la stabilité des lieux susceptibles d'être envahis.
- Débarrassez vos appareils électromécaniques.
- Prévenez des risques d'effondrements de toitures et faites vos réserves d'eau potable.

• REMPLISSEZ vos sacs à dos avec des objets de faible poids.  
 • SUIVEZ les consignes officielles en cas d'inondation.  
 • RESPECTEZ les consignes données par les autorités.

Une volonté d'apprendre aux riverains à mieux vivre avec le risque. Le souvenir lié à l'inondation influence sur les pratiques quotidiennes et plus encore lors d'une catastrophe. Cette affiche a été distribuée dans les écoles.

## Adopter les bons comportements face aux inondations

- Suivons les niveaux d'eau et écoutons les informations
- Acceptons que les rivières débordent et ne nous installons pas en zone inondable
- Conservons pour mémoire les traces des crues historiques
- Favorisons l'infiltration et limitons l'imperméabilisation des sols
- Rendons moins vulnérables les biens, les personnes et les activités qui sont en zone inondable

*Là où l'eau est déjà passée, elle repassera un jour ou l'autre...*



## EXPRESSION DU GROUPE



# « Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »

### Révision du PLU

La Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a entamé la révision de son PLU (Plan Local d'urbanisme). Cette révision est en particulier marquée par une diminution drastique de la surface totale de zones constructibles, imposée par les services de l'État, à la suite du Grenelle de l'Environnement et en application de la loi SRU (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) qui vise à réduire la consommation des espaces non urbanisés et la périurbanisation, en favorisant la densification raisonnée des espaces déjà urbanisés.

Il faut dire que le PLU actuellement en vigueur, avec 270 hectares de zones constructibles, n'était guère en phase avec les besoins réels de développement de la commune, comme le prouve le très faible pourcentage de surface consommée depuis son entrée en vigueur.

Bien évidemment, cette évolution risque de mécontenter nombre de propriétaires dont les terrains ne seront plus constructibles alors qu'ils l'étaient jusqu'à présent. Mais cette révision aura le mérite de rationaliser le développement et l'urbanisation de notre commune, en privilégiant le remplissage des « dents creuses » dans les quartiers déjà urbanisés, en maîtrisant les hameaux qui se sont développés depuis quelques années, et en proscrivant le mitage d'habitat en zone rurale.

Cette maîtrise de l'espace constructible est importante pour une collectivité car elle conditionne la réalisation de voiries et de réseaux adéquats. Une réflexion est d'ailleurs sans doute nécessaire sur certains secteurs de la commune où des hameaux se sont considérablement développés le long de routes et de réseaux qui n'étaient, à l'origine, pas dimensionnés pour une telle urbanisation.

NOUS CONTACTER

### NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79), Catherine Lecigne (06 81 89 65 04),  
Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS, Fabienne WEMELLE

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : [nouvelelan.saintpan@outlook.fr](mailto:nouvelelan.saintpan@outlook.fr)

Notre page FACEBOOK : un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche

Notre site INTERNET : <http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan>

*Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.*

## PAROLE À LA MAJORITÉ

### Dotations aux communes : toujours la baisse

Le Président Macron avait affirmé que les dotations aux communes ne baisseraient pas.

Confiants en cette parole, nous avons bâti nos budgets sur un strict maintien de ces fameuses dotations et, ce d'autant que le nouveau secrétaire d'Etat en charge de la fonction publique avait renchéri en expliquant qu'il n'était pas question de priver les collectivités de moyens.

Malheureusement et une fois de plus, la moitié des communes ont vu leur crédit baisser.

A Saint-Pantaléon-de-Larche, nous perdons plus de 14 000 euros, nous ne sommes plus éligibles à la dotation de solidarité rurale et nous perdons également les dotations liées à la péréquation.

Ce triste constat est le fruit d'une mauvaise appréhension des calculs effectués par le ministère des finances. En effet, bien que le montant des enveloppes ait été maintenu au niveau national, les modalités de calcul ont donné lieu à ces mauvaises surprises, largement débattues lors du carrefour des collectivités locales, qui s'est tenu dernièrement à Brive.

Cet évènement regrettable laisse rêveur quant à la prochaine suppression de la taxe d'habitation et, surtout à ses compensations.

Le président a là aussi déclaré que nous serions compensés à l'euro près, souhaitons que la promesse soit tenue cette fois.

Mais soyons juste et, rendons à César ce qui lui appartient, si nous sommes confrontés à une baisse substantielle, elle est très inférieure à ce que nous subissons sous les gouvernements précédents.

Par ailleurs la commune a pu bénéficier pour ses investissements d'un soutien financier important de l'État, via l'écoute dont nous avons bénéficié auprès de la sous-préfecture.



Notre page FACEBOOK : [Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche](#)

EXPRESSION DES ÉLUS



# la Bibliothèque a accueilli des bénévoles de Lire et Faire Lire



La Bibliothèque a accueilli des bénévoles de Lire et Faire Lire pour leur présenter

Le but de cette rencontre était d'accompagner et d'adapter leur choix de lecture à ce public d'enfants et de favoriser le comportement de ces futurs lecteurs en les plaçant dans des situations très diverses car l'album se donne à lire par le texte, l'image, les différents aspects de sa réalisation

matérielle (formats, page, fond de la page, type de figuration du texte, rapports de l'image et du texte, mise en page) permettant de varier les situations de lecture et de confronter l'enfant à différents types de lecture.

D'autres supports ont été proposés tels que les livres CD, les tapis de comptines, le kamishibai, la collection des petits contes du tapis, les contes qui se déplient, les livres animés sans oublier une bibliographie non exhaustive, certes, pour permettre des lectures en réseaux comme différentes versions de « Boucle d'or », « La petite poule rousse » ou « Les trois petits cochons » ou encore des albums d'un même auteur (Manceau, Bisinsky, Ramos, Maubille, Martine Perrin...) sans oublier les séries avec un héros auquel l'enfant peut s'identifier : Miffy, Petit ours brun, Peppa pig... ou encore des grands classiques de Iela Mari, Léo Lionni, Etienne Delessert... et pour terminer le coup de coeur de la bibliothèque : les contes « randonnées » de la collection A petits petons chez Didier Jeunesse....  
Chaque bénévole est repartie avec un dossier et la bibliographie des livres présentés.

## Formation à la Bibliothèque

Le vendredi 9 mars 2018, la bibliothèque municipale et le point multimédia ont accueilli dans leurs locaux une formation sur une nouvelle offre de la médiathèque numérique de la Corrèze à l'attention des responsables des bibliothèques du canton.



Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux bibliothécaires de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze qui assureraient la formation ainsi qu'aux stagiaires.

Ce stage avait pour but d'optimiser l'accompagnement des lecteurs pour l'inscription et l'utilisation de cette ressource en ligne sur ordinateurs, tablettes, liseuses ou smartphones personnels.

### Pour accéder à ce SERVICE

Un seul impératif, être inscrit à la bibliothèque puis se rendre sur le site : <http://correze.bibliodemand.com> (pour remplir le formulaire)

Ainsi vous aurez la possibilité de :

- Télécharger ou lire en streaming (lecture directe) des livres numériques adultes et jeunesse,
- Lire la presse en ligne,
- Visionner des films (fictions ou documentaires),
- Vous auto-former dans différents domaines (bureautique, multimédia, code de la route, développement personnel, langues étrangères...)

Pour tout renseignement nous contacter au 05 55 86 92 96 ou par mail [biblio.stpanlarche@gmail.com](mailto:biblio.stpanlarche@gmail.com) ou [vin-cent.aubaux@gmail.com](mailto:vin-cent.aubaux@gmail.com)

# Evasion Artistique à AUBUSSON

Les adhérents de l'association Evasion Artistique accompagnés de M. Lapacherie, maire de la commune, qu'ils avaient invité, se sont réunis pour leur voyage annuel à Felletin et Aubusson.

La journée a commencé par la visite de la manufacture de tapis Pinton à Felletin. Cette entreprise a reçu le label Entreprise Patrimoine Vivant. La guide a montré la mise au point du carton, l'adaptation des couleurs, le savoir faire minutieux des lissiers, le travail de finition, les techniques traditionnelles et les plus modernes de fabrication des tapis. La matinée s'est poursuivie par la visite, sur les bords de la Creuse, de la filature et teinturerie de laine Terrade. Le groupe a pu voir les différentes étapes de l'élaboration du fil depuis la toison, flaconnage, nappage, torsion, teinture, assemblage, ceci au gré de diverses machines. Après un excellent repas dans un restaurant d'Aubusson, l'après midi s'est poursuivi par la visite de la collection permanente de la Cité Internationale de la Tapisserie qui est classée au patrimoine immatériel de l'Unesco. Une guide a fait un rappel de l'histoire de l'activité, en expliquant les différentes techniques, l'importance de la formation d'apprentis, le travail de restauration, de création, une des plus anciennes tapisseries étant le martyre de Sainte Barbe (1678), la plus récente étant l'adaptation d'illustrations de Tolkien.

Dans un décor théâtral, la Nef des tentures, est mise en valeur l'évolution de la tapisserie au cours des siècles.

Se succèdent Millefleurs à la licorne du XVI<sup>e</sup> siècle, les Verdures à feuilles de chou du XVI<sup>e</sup> siècle, tapisseries avec liseret au XVII<sup>e</sup> siècle où Aubusson et Felletin deviennent manufactures royales, les tapisseries illustrant des romans au XVIII<sup>e</sup> puis s'affinant et s'adaptant au mobilier XIX<sup>e</sup>, la modernité du XX<sup>e</sup> avec des artistes peintres cartonniers tel Lurcat, Dom Robert et son Chevre-feuilles, l'adaptation d'oeuvres artistiques de dimensions plus petites de Braque, le Corbusier, Calder où la maîtrise du lissier a une importance majeure.

En bref, ce fut une journée que tous les participants ont appréciée car bien organisée, conviviale, et très enrichissante.

TAPISSERIES



## Vernissage de l'Expositions

invités d'honneur le peintre Jacques Fabre et le sculpteur Frédéric Vincent







## Chasse aux Oeufs

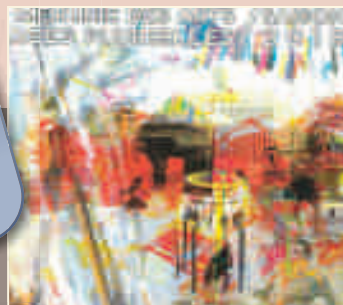
au Parc de Lestrade  
organisé par Familles Rurales.

Très grand succès pour cette  
première manifestation organisée par  
l'association Familles Rurales  
en partenariat avec la municipalité

D'autres manifestations  
sont à venir



## IMAGES PLURIELLES



## Images plurielles Lancement de la saison culturelle

Du 23 juin au 13 juillet

- Exposition de photos de Soraya Hocine

Du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet

- Projet autour des musiques et des danses Irlandaises  
avec le musicien Tiarnan et le groupe Irish Poitin  
(Cornemuse irlandaise)

Du 15 au 30 juillet

- Fenêtre sur la création émergente  
(Résidence de création Sze-Wan NG, danse)

Du 1<sup>er</sup> au 11 août & du 1<sup>er</sup> au 6 octobre

- Fenêtre sur la création émergente  
(Résidence de création Céline Giradeau et Lucie Malbosc, théâtre)

Du 15 au 30 août

- Fenêtre sur la création émergente  
(Résidence de création Caroline Jaubert,  
danseuse chorégraphe et Laurent Casanave,  
acteur, metteur en scène)

Du 6 au 7 septembre

- Fenêtre sur la création émergente  
(Restitution des travaux chorégraphiques  
des trois compagnies accueillies en résidence  
durant la saison)

Du 14 au 30 septembre

- Exposition des artistes peintres  
(Véronique Aimonetto et Jacques Chevalier)

## VIDE GRENIER DE ST PANT ART COM

Le vide grenier de St Pantaléon s'est déroulé  
Dimanche 8 avril avec un temps plutôt clément par rapport  
aux prévisions et le public était au rendez-vous.

Cette année l'association des artisans et commerçants a frappé fort avec son jeu  
«la chasse aux fleurs», jeu gratuit pour les enfants de 6 à 12 ans qui a permis à  
une famille de s'évader avec un séjour de 2 jours et une nuit à Disneyland Paris.  
Trois jeunes enfants présents sur le vide grenier et qui avaient participé à ce jeu ont  
reçu les cadeaux suivants :

- Clouteau Oscar, 9 ans a gagné une malette de jeux de société ;
- Biette Mélina, 11 ans a gagné un skate board et un jeu UNO ;
- Ramage Emile, 8 ans a remporté ce formidable séjour d'une valeur de 550 €

L'association St Pant Art Com remercie tous ceux qui participent au succès de ce  
vide grenier, les adhérents bien sûr mais également les bénévoles, les exposants et  
tous les visiteurs qui permettent à cette manifestation de perdurer.



La famille gagnante du gros lot avec notre Président



Nos 3 petits gagnants avec le Président



Le maire à l'exposition sur la guerre 1939-1945

## 1<sup>er</sup> Mai: Fête de l'Ail



Organisé par le comité des fêtes et animé par les Pasteurs

## Bavard'âge Ensemble, préservons le lien social Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées



Et si je recevais une visite !

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps,  
partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'Information et d'orientation.

## VIE ASSOCIATIVE

## VIDE GRENIER ST PAN ART COM



# Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche  
 Secrétariat : **05.55.87.81.79** - Portage repas: **06.86.78.37.03**  
**instancelarche@bbox.fr** (Adhésion: 10€/an)



Point Information

Portage Repas

Aide Administrative

Service Mandataire

Suivi et Accompagnement

## INFORMATIQUE :

Point Public Multimédia  
à Saint-Pantaléon-de-Larche  
(Divers modules)

Vincent Aubaux : 05 55 86 92 96

## GYM DOUCE :

Septembre à juin  
(2 heures / semaine)

Le Lundi et Mercredi

## GOÛTER DANSANT :

2 Goûters par an  
- 04/05/18  
à la Rivière-de-Mansac

- 19/10/18 à Noailles

## BIEN ÊTRE :

Septembre à juin  
(2 heures / mois)

## NOËL :

19 décembre 2018  
- Goûter spectacle  
à Saint-Cernin-de-Larche

## TAXI A LA CARTE :

2 voyages / mois par personne  
(Participation de 10 /personne)

Taxi Frantz Capron  
06 03 28 66 40

## ANIMATION RÉSIDENCE SERVICE SENIORS :

Goûter à thème,  
jeux de société, art floral,  
échange intergénérationnel...

Atelier  
Prévention et  
Animation

## TRANSPORT COLLECTIF :

Divers circuits : marché, courses, atelier d'animation,  
RDV divers. (Participation de 10 /personne)  
Accompagnement possible

Réservation au secrétariat de l'Instance  
(au minimum 48 h à l'avance)

Secteur : Turenne, Estivals, Jugeals-Nazareth, Noailles, Nespouls  
(mardi matin 8 h 30 - 12 h 00)

Secteur : Chartier, Chasteaux, Lissac, Larche, Saint-Cernin de Larche,  
Saint Pantaléon de Larche (mercredi matin 8 h 30 - 12 h 00)

Secteur : Cublac, Mansac (jeudi matin 8 h 30 - 12 h 00)

## VOYAGE :

En partenariat avec le club  
«Souvenirs d'Antan»  
de Saint Pantaléon de Larche

## Inscription :

Serge Durot :  
05 55 24 91 88

Yvette Desbordes :  
05 55 85 41 45

VIE ASSOCIATIVE

## 100% Fibre

Le Maire a fait le point du dossier «100% fibre » qui lui a été présenté par les services du Conseil Départemental.

Cette opération va permettre à toutes les familles saint-pantaléonnaises de profiter d'une connexion haut débit de 100 méga via la pose de la fibre optique. Cette opération sera déployée sur la commune de façon prioritaire dans les deux ans qui viennent. La fibre optique sera posée en partie sur les lignes aériennes, la question de l'élagage des voies communales va se poser.

## Recensement de la population

Le Maire a fait le point de l'opération de recensement conduite en partenariat avec l'INSEE.

L'opération de recensement est donc terminée et les résultats sont les suivants :

2136 logements ont été collectés dont :

- 1967 résidences principales
- 6 logements occasionnels
- 34 résidences secondaires
- 129 logements vacants.

4510 bulletins individuels ont été collectés (population).

À SAVOIR

## Nouvel arrivant depuis 2017

Bienvenue à Saint-Pantaléon-de-Larche !

Vous venez d'emménager sur la Commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de notre service de l'accueil, compléter le formulaire sur le site internet de la mairie <http://www.st-pantaleon-larche.correze.net/> - rubrique « accueil » en bas de page "nous contacter", ou nous retourner le coupon ci-dessous.

Vous serez convié à la « Réception des Nouveaux Arrivants » où Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront les infrastructures et les services.

Nom : ..... Prénom : .....

Profession (facultif) : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Téléphone : .....

Portable : .....

E-mail : .....



Nouvel arrivant depuis 2017

Bienvenue à Saint-Pantaléon-de-Larche !



# L'Agenda de l'été

## Juin/Juillet

23 juin au 13 juillet

Exposition de photos de Soraya Hocine - à la Métairie des Arts

7 juillet - Marché Champêtre

Organisé par le Comité des Fêtes avec des Producteurs Régionaux  
Buvette, frites, et animé par Bernard Lagandogne - à l'Espace Vézère-Causse

du 15 au 30 juillet - Fenêtre sur la création émergente  
avec le musicien Tiarnan et le groupe Irish Poitin  
(résidence de création Sze-Wan NG, danse) - à la Métairie des Arts

du 27, 28 et 29 juillet - Fête Votive

Organisé par le Comité des Fêtes :

• Loto en pleine air - place en face de la poste (Buvette sandwich frites)

• Concours de pétanque (Terrain délocalisé derrière anciennement Utile)

Buvette - Sandwich - Frites.

Repas pleine air, Moule/frites sur réservation - animé par « Bernard Lagandogne »

• Brocante, Parcours découverte et bien être.

Parcours au flambeau avec orchestre - Feu d'artifice pour clôturer les 3 jours de fêtes.

## Juillet

Du 1<sup>er</sup> au 11 août et du 1<sup>er</sup> au 6 octobre

Fenêtre sur la création émergente  
(Résidence de création Céline Giradeau et Lucie Malbos, théâtre) - à la Métairie des Arts

Du 15 au 30 août - Fenêtre sur la création émergente

(Résidence de création Caroline Jaubert, danseuse chorégraphe  
et Laurent Casanave, acteur, metteur en scène) - à la Métairie des Arts

1<sup>er</sup> septembre - Marché et Repas Champêtre

Organisé par le Comité des Fêtes avec des Producteurs Régionaux  
Buvette, frites, et animé par ... - Espace Vézère Causse

Du 6 au 7 septembre - Fenêtre sur la création émergente

Restitution des travaux chorégraphiques des trois compagnies accueillies  
en résidence durant la saison - à la Métairie des Arts

8 septembre - Forum des associations et accueil nouveaux arrivants  
Espace Vézère Causse

Du 14 au 30 septembre - Exposition des artistes peintres  
Véronique Aimonetto et Jacques Chevalier - à la Métairie des Arts

## Août

## Septembre

## Mariages

du 10 janvier au 11 mai 2018



G Dominique Jean LALANDE et Marie-José CASSAGNES - 9 janvier 2018

G Albert CASIMIRO et Magalie Aurélie TRIMOULINARD - 17 février 2018

G Cyrille Armand CAMPENON et Annick LACHAIZE - 3 mars 2018

G Michel Bernard LAGORCE et Monique Marie AUBRIOT - 14 avril 2018

G Jacques DEFRETIÈRE et Isabelle MILLOTTE - 28 avril 2018

## Naissances

du 9 janvier au 28 Avril 2018

; Maëlys Clotilde Réjeanne VERLHAC

Née le 10 janvier 2018

De David VERLHAC et Pauline CAILLON

; Aaron DOUIDI

Né le 14 mars 2018

De Sonia ABDON

; Eléa Rose VERPLANCKE

Née le 21 janvier 2018

De Jean-Christophe VERPLANCKE et Bérénice SAVY

; Zahwa GOURARI

Née le 18 avril 2018

De Zakaria GOURARI  
et Nassira BOUABDELLAH

; Matéo ANANOU BONAL - Né le 22 janvier 2018

De Marc ANANOU et Marie-Christine BONAL

; Anna BOURNAZEL

Née le 8 mai 2018

De Bastien BOURNAZEL  
et Marion DAUMAS

; Raphaël CHAUMONT - Né le 4 février 2018

De Franck CHAUMONT et Amélie ESCLAFER

; Mylo Jean-Claude Jérémy BÉCHADE

Né le 12 mars 2018

De Jérémy BÉCHADE et Mélissa CAMBUS

; Lara LENCOU

Née le 11 mai 2018

De Jérémy LENCOU et Lucie MEIGNANT



## Décès

du 29 décembre 2017 au 9 mai 2018



ri M<sup>me</sup> Madeleine Henriette

PEYRODE - Épouse VERLHAC

Décédée le 29 décembre 2017

ri M. Robert Jean VERGNE

Décédé le 22 mars 2018

ri M. Jean Pierre TALLERIE

Décédé le 26 janvier 2018

ri M. Georges Marcel PUGNET

Décédé le 21 avril 2018

ri M. Jean-Jacques André

LEFORT

Décédé le 27 février 2018

ri M<sup>me</sup> Jacqueline Simone

Andrée LAURENT - Veuve SAGE

Décédée le 6 mai 2018

ri M<sup>me</sup> Germaine PIC

Épouse VIGNAL

Décédée le 20 mars 2018

ri M. André Ernest BONNEFOY

Décédé le 9 mai 2018